



Vivacité Montréal :

480 000 \$ en soutien aux jeunes créateurs immigrants ou faisant partie des minorités visibles de Montréal

Montréal, le vendredi 12 octobre 2007 – La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre, et la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, madame Yolande James, accompagnées des représentantes et représentants de sept autres partenaires gouvernementaux et privés, ont lancé aujourd'hui *Vivacité Montréal*.

Il s'agit d'un nouveau programme de bourses pour les artistes et les écrivains de moins de 35 ans issus de l'immigration ou faisant partie des minorités visibles de Montréal qui œuvrent dans les domaines suivants : arts du cirque, arts médiatiques, arts multidisciplinaires, arts visuels, chanson, danse, littérature, métiers d'art, musique, théâtre et recherche architecturale.

Un partenariat exceptionnel

Cette entente de partenariat exceptionnel entre neuf organismes publics et privés, permettra d'attribuer plus de 480 000 \$ en bourses au cours des trois prochaines années. Elle a été constituée grâce à la participation financière du Conseil des arts et des lettres du Québec (150 000 \$), du Conseil des Arts du Canada (150 000 \$), de la Conférence régionale des élus de Montréal (120 000 \$), du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (30 000 \$) et de la Fondation du Grand Montréal (30 000 \$). Le Forum jeunesse de l'île de Montréal, la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse et le Conseil des arts de Montréal collaborent également à la réussite de ce programme.

« L'annonce d'aujourd'hui confirme la volonté du gouvernement du Québec de soutenir le développement artistique et littéraire, d'encourager la professionnalisation et l'intégration des jeunes créateurs aux milieux des arts et des lettres et de favoriser ainsi l'émergence de la relève », a déclaré Mme Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. « Grâce à cette initiative, le MCCCCF et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), qui est maître d'œuvre de *Vivacité Montréal*, reconnaissent l'apport inestimable des communautés culturelles au rayonnement et à la vitalité des arts et des lettres au Québec. »

« Le programme *Vivacité Montréal* permet de créer un contexte favorable pour donner voix aux jeunes artistes des communautés culturelles et assurer leur pleine intégration à la société et leur concours au développement des arts et des lettres », a affirmé Mme Yolande James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles. « C'est donc avec fierté que le MICC participe à ce programme qui renforcera de surcroît la participation des communautés culturelles à la vie économique », a-t-elle ajouté.

Mme Manon Barbe, 1^{re} vice-présidente de la Conférence régionale des élus de Montréal, a pour sa part déclaré : « Le programme *Vivacité Montréal* s'inscrit parfaitement dans les orientations énoncées dans le Plan quinquennal 2005-2010, *Innovier pour se développer*, de l'île de Montréal. Notre région s'est développée par l'immigration. Notre avenir ne peut se concevoir sans miser pleinement sur la richesse que représente cette diversité et la culture est devenue un moteur important de notre développement. Le programme *Vivacité Montréal* prend en considération les réalités propres à notre région en matière de culture et d'immigration. Il sera certainement un succès et la CRÉ de Montréal est heureuse d'avoir été un des principaux collaborateurs présidant à sa mise en place et de contribuer à son financement. »

« Dans le cadre de cette entente comme dans toutes celles que nous avons négociées dans une dizaine de régions au Québec, nous avons été à l'écoute des besoins exprimés et du travail déjà réalisé par nos vis-à-vis montréalais », a déclaré M. Yvan Gauthier, président directeur-général du CALQ. « *Vivacité Montréal* traduit d'abord un grand consensus autour des objectifs par le rassemblement des partenaires des trois ordres de gouvernement, de trois conseils des arts et du secteur privé. L'entente reflète aussi une volonté de passer à l'action afin d'encourager concrètement les jeunes artistes immigrants ou issus des minorités visibles à poursuivre leurs rêves de création et à prendre place au sein de la vie culturelle montréalaise ».

« La Fondation du Grand Montréal est heureuse et fière de s'associer à ce nouveau programme, affirme Mme Kathleen Weil, présidente et directrice générale. En ce qui a trait aux personnes issues de l'immigration et de minorités visibles la Fondation reconnaît l'importance de développer des stratégies en matière d'intégration et de soutien à leur participation active à la société. Elle voit le programme *Vivacité Montréal* comme un excellent moyen par lequel elle peut promouvoir la contribution des artistes issus de l'immigration et de minorités visibles au domaine des arts et de la culture. Nous avons la conviction que cette collaboration entre les partenaires du programme aura un effet multiplicateur sur leur apport au dynamisme culturel florissant de notre ville. »

Inscription

La date limite d'inscription pour déposer une demande est le **30 novembre 2007**. Le programme et le formulaire d'inscription sont disponibles en français et en anglais aux bureaux du Conseil des arts et des lettres du Québec ainsi que sur son site Web (www.calq.gouv.qc.ca).

Depuis 1994, le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il soutient également le perfectionnement des artistes professionnels.

Source :

Carl Allen
Directeur des relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
514 864-2930 ou 1 800-608-3350